

BILAN, RÉFLEXIONS ET PROPOSITIONS

Deux ans après "Les Rencontres pour l'Art Contemporain 2006"

Le 20 novembre 2008, le conseil Régional par son délégué à la culture Yvon Deschamps conviait le monde des Arts plastiques R-A. au Centre international du Design de Saint-Étienne pour un bilan, deux ans après "Les rencontres pour l'art contemporain en Rhône-Alpes 2006" et la mise en place par la Région de dispositifs à la suite de ces journées (* **Note A**)

Le banc et l'arrière banc du monde des Arts plastiques R-A. étaient présents. Enfin !! il serait plus juste de dire le banc de l'institution et l'arrière banc du para-institutionnel, car ils constituaient la grande majorité des présents. Il n'est pas question de contester la légitimité de leur présence, chacun y faisait son métier. Mais, il est clair que des dispositifs professionnels pensés et mis en place uniquement par l'institution (ou assimilés) et en dehors des artistes, (* **Note B**) sont évidemment avant tout pensés et mis en place pour l'institution et ses logiques de choix, et non pour l'artiste dans ses diversités, qu'il vienne ou non d'une école d'art.

Les structures représentatives d'artistes savent que cet état de fait n'est pas une volonté du politique, nous en sommes particulièrement convaincus concernant la Région Rhône-Alpes. Mais si nous nous félicitons des dispositifs, nous avons - comme au niveau national - beaucoup à redire sur l'équilibre de ses attributions.

(* **Note C**)

04 : revue semestrielle d'art contemporain en Rhône-Alpes

La création d'une revue de fond est à l'évidence un plus, car cela faisait défaut dans une région comme Rhône-Alpes.

Au bout du 3^e Numéro une question cependant se pose .

La revue apporte-t-elle le débat inhérent à la création dans sa diversité ?

Pour cela il faudrait que des critiques d'horizons différents puissent s'y exprimer pour parler d'artistes, d'œuvres, de lieux différents avec des développements de pensées différentes et des mots différents.

Mais à voir les prochaines parutions (?)

Le 1% : La commande publique

Nous retrouvons ici le même problème. Il ne réside pas dans l'absence d'offres. Le Conseil Régional a largement réactivé la commande publique. Le problème est là, encore une fois, dans son attribution.

Les choix sont fait toujours dans la même configuration de commissions, avec les mêmes profils, voire les mêmes personnes, ce qui aboutit inévitablement aux mêmes choix.

La composition de ces commissions est bien sûr en accord avec la loi. Mais quand une majorité de ses membres vient de l'institution, et qui en plus choisi bien évidemment des personnalités qualifiées qui leur correspondent, nous comprendrons aisément où est le problème.

Nous aurons tous saisis que le représentant (intersyndicale) des artistes avec son unique voix n'est qu'un alibi. Il ne pèse pas très lourd pour, entre autres, veiller aux équilibres.

En dehors parfois de quelques "os à ronger",

c'est-à-dire quand la somme ne permet pas d'engager la réalisation d'une œuvre spécifique (*et qui permettra de contredire ce qui est écrit ici*) nous retrouvons à nouveau les mêmes types de choix.

Aujourd'hui découragés, beaucoup d'artistes ne présentent plus de dossier, et laissent le champ libre. Vivant à juste titre cette situation comme une véritable Apartheid, ils finissent dans ce domaine par disparaître.

"Dossiers d'artistes" bientôt en Rhône-Alpes ?...

A l'initiative de deux personnes, il a été créé voici une dizaine d'années à partir d'Aix-en-Provence, une structure d'information sur des artistes de la région PACA. Il s'agissait dans un premier temps d'une information par internet - www.documentsdartistes.org

Depuis quelques années un lieu a été ouvert à Marseille, à la "Belle de Mai", avec une extension des activités.

Informé sur des artistes à partir de choix, et non sur les artistes de PACA était l'option choisie à l'époque par ses deux initiatrices. Option respectable mais qui se rapproche plutôt du principe de choix de galerie ou d'agent d'art. Aujourd'hui une initiative identique encouragée par l'institution serait en projet en Rhône-Alpes (?).

Que doit-on penser de ce projet dans sa partie information sur les artistes ?

Quand "Documents d'artistes" s'est créé, il n'y avait pas de "MAPRA" en PACA, pas de centre d'information sur les arts plastiques et les artistes, pas d'Annuaire des arts plastiques PACA" pas de structure financée par la collectivité dans ce domaine.

Ce n'est pas le cas en Rhône-Alpes.

NOTE : la 6^e Édition de l'ANNUAIRE DES ARTS PLASTIQUES RHONE-ALPES (Annuaire papier + internet) paraîtra début 2009, avec entre autres 650 artistes répertoriés.

Peut-être comprenons-nous aujourd'hui pourquoi certains services institutionnels n'ont pas répondu aux demandes répétées de la MAPRA dans le but de collecter des noms et adresses d'artistes qu'elle n'avait pas pour sa nouvelle édition de l'Annuaire R-A. (?)

"Abondance de biens ne nuit pas", mais nous nous posons des questions.

Dans quelle logique et but veut-on créer un deuxième centre (parallèle) d'information?

Peut-être pour l'appeler "Centre ressources sur l'art contemporain en R-A." ?

Encore une fois, qui ferait les choix ? quels choix ? et pourquoi ?...

Mais les réponses sont peut-être contenues dans les questions (?)

Nous ne voyons pas pour l'instant l'articulation avec la MAPRA. Ne vaut-il pas mieux que chacun collabore **honnêtement** afin d'optimiser les outils existants ?

Va-t-on nous refaire le coup (coût) de l'enquête de 2006 sur les artistes de R-A à partir d'une centaine d'artistes sélectionnés ??...

A suivre...

Propositions

Que ce soit pour le choix des attributions diverses d'aides aux artistes et aux structures de diffusion ou pour la commande publique, etc... Il serait urgent que soit mis en place un système qui permette la prise en compte réelle de la parole et de l'existence de tous les acteurs concernés.

Cela ne serait possible qu'avec des commissions tournantes de types paritaires dans lesquelles siègeraient avec l'institution des structures représentatives d'artistes, des diffuseurs, médiateurs, collectionneurs... venant d'horizons différents et représentant la diversité de la création actuelle. Ces commissions seraient présidées par un élu concerné. Elles auraient comme souci permanent de tendre vers l'équilibre de choix dans l'excellence et la diversité.

C'est également et certainement par cette diversité qu'il serait possible de créer sans complaisance des passerelles vers les publics.

Alain LOVATO

Président de la MAPRA,

Secrétaire général de la MDA

(* **Note A**)

Les Mots ont de l'importance

Si nous nous réjouissons de l'initiative de ces rencontres / 2006 que nous souhaitons depuis longtemps, nous avons à l'époque contesté l'appellation de ces journées. Nous préférons très nettement "Rencontres pour les Arts plastiques et visuels" à art contemporain. Il nous avait été expliqué que le terme désignait évidemment l'ensemble de la création actuelle. Peu convaincus, mais toujours dans le dialogue, nous avons pris en compte cette précision.

Contemporain : qui existe, se passe au moment où l'on parle (dixit le Dico).

Il est vrai que si le terme contemporain est utilisé dans le sens objectif du dictionnaire, c'est à dire synonyme d'actuel, nous sommes d'accord.

Mais s'il est utilisé comme un "label" discriminatoire accordé ou pas par les "experts" nous sommes là très fortement en désaccord.

Car si ce fonctionnement peut être compréhensible dans le secteur privé, ou dans les choix de programmation de tel ou tel lieu, il ne l'est pas quand il s'agit de mettre en place des dispositifs publics sensés s'adresser sans discrimination au citoyen artiste, toutes tendances potentiellement concernés.

(* **Note B**)

Des dispositifs pensés et mis en place en dehors des structures qui représentent les artistes et portent publiquement leur parole, car ni invités à participer effectivement à leur conception ni à leurs attributions.

(* **Note C**)

Au niveau national ? nous retrouvons toujours les mêmes profils de décideurs, ce qui produit la même pensée, les mêmes fonctionnements, et aboutissent donc au même segment de choix.

En région ? : que ce soit dans l'application de la politique nationale par les DRAC, ou celle de la Région nous retrouvons là aussi les mêmes profils, donc les mêmes fonctionnements, qui aboutissent aux mêmes choix. De plus, en région, faits par les mêmes personnes.